

Enim et CCI Partenariat entre Metz et Lomé

L'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz a accueilli une délégation togolaise de sept personnalités, parmi lesquelles Olivia Amedjogbe-Kouevi, Ministre de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle et Guy Lorenzo, Ministre du Commerce et du Secteur privé.

Objectif : formaliser une nouvelle coopération dans le domaine de la formation avec l'ENIM et dans le domaine de l'économie avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lorraine.



« Je suis venue remercier l'ENIM qui a permis à douze élèves-ingénieurs togolais de se former dans son école. A l'issue d'une thèse en doctorat, ces ingénieurs poursuivent aujourd'hui une belle carrière dans les biotechnologies » explique Olivia Amedjogbe-Kouevi.

La délégation est aussi venue formaliser un accord pour intensifier les échanges avec l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz et les partenariats destinés à moderniser la formation des ingénieurs togolais. « Via le réseau international Carthagène, initié par le directeur de l'ENIM, Pierre Padilla, nous avons le projet de créer

un centre de formation continue à Lomé, notamment autour du PLM (Product Lifecycle Management) en partenariat avec Dassault Systèmes. Grâce à ce centre de formation continue, nous espérons fixer les entreprises et développer leur implantation en fournissant une main d'œuvre constamment formée aux technologies de pointe. »

L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit du développement économique de toute l'Afrique occidentale, le centre de formation continue de Lomé se proposant d'accueillir des apprenants des 15 pays de la CDEAO, Communauté Economique

des Etats d'Afrique Occidentale. « Pour la première année, notre plan de charge prévoit la formation de 3000 personnes : la demande est forte » précise le ministre de la l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle.

C'est à la Chambre de Commerce et d'Industrie que la Délégation togolaise est ensuite venue discuter de la meilleure façon d'établir des relations entre les institutions consulaires de Metz et de Lomé : « Nous souhaitons nous former afin de créer un « espace créa-

teur d'entreprises » pour accueillir, conseiller et accompagner efficacement les créateurs d'entreprises. Nous espérons une collaboration concrète à l'instar de celle que nous avons vécue avec la CCI de Nancy qui nous a aidé à mettre en place notre « Centre des formalités » à Lomé » explique Guy Lorenzo, ministre du Commerce et du secteur privé. « Par ailleurs, nous avons invité nos interlocuteurs à comprendre et évaluer les potentialités économiques du Togo et à y diriger la demande des entreprises qui souhaitent s'implanter en Afrique de l'Ouest ».